

## Fiche technique du contexte n° 58 : Lac de Celles-sur-Plaine

Le contexte lac de Celles-sur-Plaine se compose du réservoir de Celles-sur-Plaine qui appartient au domaine cyprinicole. Le lac est classé en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole – depuis 2012 – du domaine public et d'un linéaire très limité de la Plaine en amont et aval du lac.

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (S.D.A.G.E.) ne mentionne pas de masse d'eau spécifique pour le réservoir, seule la Plaine est représentée par une masse d'eau traversant le lac (CR297), **cette masse d'eau est dès à présent en bon état et les objectifs sont le maintien du bon état pour 2015.**

Les activités sur le lac sont de type « loisir » avec d'une part une activité pêche et d'autre part des activités nautiques (baignade, voile, ...).

### I - DONNEES GENERALES

Cours d'eau principaux du contexte	Limite amont		Limite aval
	Code ME	Lieu - dit	Lieu - dit
La plaine	CR297	Amont du plan d'eau de Niérupt (A.A.P.P.M.A.)	Pont en aval des bassins d'épuration à l'exutoire du lac
Lac de Celles sur Plaine	-	Non concerné	
<b>Linéaire de rivière (Km)</b>	0,86		
<b>Surface en eau (ha) des rivières</b>	0,65 + 32,5Ha de réservoir		
<b>Surface Bassin Versant (Km<sup>2</sup>)</b>	2,5		
<b>Plans d'eau du contexte</b>	Réservoir de Celles-sur-Plaine et étang du Niérupt (A.A.P.P.M.A. de Celles-sur-Plaine).		
<b>Débit d'étiage quinquennal (m<sup>3</sup>/s)</b>	Non concerné		
<b>Substrat géologique</b>	Grès		
<b>Statut foncier</b>	Domaine privé		
<b>Police de l'eau</b>	Direction départementale des territoires (D.D.T.) 88		
<b>Police de la pêche</b>	D.D.T.88		
<b>Tronçons S.D.V.P.H.<sup>2</sup></b>	Plaine2/ MEURTHE		

### II - PEUPLEMENT

<b>Domaine</b>	Cyprinicole
<b>Espèce repère</b>	Brochet
<b>Etat fonctionnel</b>	<b>Conforme</b>
<b>Peuplement en place</b>	<b>BRO, SAN, CHE, GAR, PER, CAR, TAN, GOU...</b>

La présence de la truite fario dans ce plan d'eau reste possible mais anecdotique (absence de captures réalisées par les pêcheurs).

<sup>2</sup> **S.D.V.P.H.** : Schéma départemental à vocation piscicole et halieutique (09/89)

### III - GESTION ET HALIEUTISME

Classement	2 <sup>e</sup> catégorie du domaine public	
Gestionnaire	AAPPMA :	Nombre de membres actifs :
	Entente halieutique des trois vallées vosgiennes	-
Déversement	Aucun déversement n'est réalisé : gestion patrimoniale	

Le réservoir étant classé en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole du domaine public depuis 2012. La pression de pêche exercée sur le lac, notamment en été où le tourisme représente l'activité principale du secteur est difficilement quantifiable.

De plus, de part son statut, la pression de pêche peut être importante du fait de la possibilité à tout pêcheur détenteur d'une carte de pêche d'une A.A.P.P.M.A. de venir pêcher sur ce contexte.

### IV - DETAIL DES FACTEURS LIMITANTS DU CONTEXTE

#### IV.1 - Pour le brochet

Famille	Type de facteurs limitants	Effets	1Etat fonctionnel		
			Reproduction	Ecllosion	Croissance
M Liée au milieu	Absence d'habitat « naturel » (lac artificiel non aménagé pour le développement du peuplement piscicole)	Déficit important sur la capacité d'accueil du milieu, peu de possibilité d'aménagement du lac	C	P	P
A Liée à des activités autorisées	Artificialisation des berges (lac artificiel) en enrochement de trapp sans végétation.	Perte et diminution de l'habitat du brochet le long des berges du lac sauf au niveau du delta de la Plaine.	C	C	C
	Activités de loisir sur l'ensemble du lac : nautisme, baignade, pêche en embarcation durant la période de reproduction ...	Perturbation possible en période de reproduction, les SFR étant principalement situées sur les supports de ponton du Lac (élodée).	C	C	C
Bilan du Contexte	Bilan de l'état des fonctionnalités		C	C	C
	Etat fonctionnel du contexte		C		

Malgré une fréquentation importante et une multiplication des activités de loisir sur ce lac, le contexte présente une population de brochet qui paraît être équilibrée et conforme. Il est à noter la présence d'une très bonne occupation du sandre et de la perche sur ce réservoir.

<sup>1</sup> Etat fonctionnel : C = conforme, P = perturbé, D = dégradé

## V - DIAGNOSTIC DE L'ETAT DU CONTEXTE PISCICOLE – SEUIL D'EFFICACITE TECHNIQUE

**Bilan des effets de l'ensemble des facteurs limitants du contexte sur les fonctionnalités du milieu pour le brochet.**

Évaluation de la capacité théorique du contexte :

Capacité d'accueil potentielle (Nb bro)	Capacité de recrutement potentielle (Nb bro)	Stock potentiel
<b>1203</b>	<b>2438</b>	<b>1203</b>

Evaluation de la capacité réelle du contexte :

Capacité d'accueil actuelle			Capacité de recrutement actuelle			Stock actuel (Nb bro)
Estimée (Nb bro)	Déficit (Nb bro)	% Déficit	Estimée (Nb bro)	Déficit (Nb bro)	% Déficit	
<b>602</b>	<b>602</b>	<b>50</b>	<b>1016</b>	<b>1422</b>	<b>58</b>	<b>602</b>

Il est difficile d'estimer la capacité réelle d'un plan d'eau ou d'un lac, les valeurs présentées ici sont subjectives et correspondent à une appréciation personnelle donnée à titre indicatif. L'absence de « berge » et le caractère artificiel du lac limite la capacité d'accueil (C.A.) et engendre une perturbation de cette C.A. non négligeable. Il en va de même pour la capacité de reproduction qui se base ici sur une estimation aléatoire du taux de recouvrement du lac par des espèces végétales aquatiques offrant un support de ponte acceptable.

Bilan général du contexte :

Déficit total sur stock (Nb bro)	% Déficit	SET (Nb bro)	Etat
<b>602</b>	<b>50</b>	<b>241</b>	<b>Conforme</b>

Malgré un déficit sur stock de près de 50 %, nous considérons le contexte comme étant conforme étant donné le peu d'amélioration possible sur le milieu physique de ce contexte. De plus, la reproduction estimée ici est suffisante pour renouveler la population de brochet en place.

## VI – PROPOSITION DE MODULES D’ACTIONS COHERENTES (M.A.C.)

### VI.1. MAC 1, pour le Brochet :

Actions proposées à développer sur cinq ans	Gain en % de fonctionnalité	Estimation des coûts en euros (H.T.)	Maître d'ouvrage envisageable
<b>1/ Actions réglementaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le classement en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole du domaine public afin de protéger les carnassiers du contexte.</li> <li>Réglementer la navigation durant la période de reproduction du brochet afin de limiter l'impact des hélices et mouvements d'eau arrachant les pontes à leurs supports.</li> </ul>	Non estimé		Collectivités piscicoles, D.D.T.88, Préfecture
<b>2/ Amélioration des surfaces favorables à la reproduction.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plantation d'hélophyte sur les berges au niveau du delta de la Plaine afin d'augmenter les surfaces de support de ponte dans ce secteur peu profond propice à la reproduction du brochet en sachant que les élodées du Canada très présentes constituent un support de ponte intéressant.</li> <li>Entretien des berges (végétation) avec plantation si nécessaire sur la partie amont du lac jusqu'au le petit plan d'eau en rive gauche.</li> </ul>	Non estimé	Non estimé	Collectivités piscicoles
<b>3/ Connaissance du Milieu</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pêche d'inventaire au filet (méthodologie O.N.E.M.A.) par la DirEst de l'O.N.E.M.A..</li> <li>Maintien ou remise en place d'un système de carnet de prise sur le lac avec des pêcheurs réguliers volontaires.</li> <li>Observation des S.F.R. au printemps pour suivre la reproduction des BROCHETS (fingerlings).</li> </ul>	Non estimé	Non estimé	Collectivités piscicoles, O.N.E.M.A. (Dir Est)
<b>TOTAL des actions</b>	<b>CA 0 % CR 0 %</b>	Non estimé	

Gains apportés par le M.A.C.

Capacité d'accueil			Capacité de recrutement		
Estimée (Kg/Ha)	Déficit résiduel (Kg/Ha)	Déficit résiduel %	Estimée (Kg/Ha)	Déficit résiduel (Kg/Ha)	Déficit résiduel %
<b>602</b>	<b>602</b>	<b>50</b>	<b>1016</b>	<b>1422</b>	<b>58</b>

Gain sur stock (Kg/Ha)	Stock attendu (Kg/Ha)	Déficit résiduel total (Kg/Ha)	Déficit résiduel %
<b>0</b>	<b>602</b>	<b>602</b>	<b>50</b>

En l'absence d'actions concrètes sur le milieu physique du contexte (hors entretien et plantation hélophyte), nous ne pouvons estimer ni gain sur stock ni gain de fonctionnalité sur ce contexte.

## **VII - MODE DE GESTION PROPOSE**

### **Gestion patrimoniale.**

Le retour de témoignage de pêcheurs sur ce lac montrent une population de brochet abondante et conforme, en l'absence de donnée « scientifique » sur l'état du peuplement piscicole de ce contexte ; la mise en place d'un mode de gestion patrimoniale est souhaitée.

De plus, compte tenu du bon état de la masse d'eau CR297 (cours d'eau La Plaine), ce mode de gestion est en cohérence avec les préconisations du S.D.A.G.E. Rhin-Meuse.